

Quand la loi SRU subventionne l'achat de logement dans le pays d'origine

écrit par Conan | 5 juillet 2024





Screenshot

Amis de la Résistance française bonjour !

J'avais déjà décrit dans un précédent article les problèmes liés à l'indisponibilité des logements sociaux pour les Français, aux fraudes sociales, aux retraites sans contrepartie de cotisation, bref à tout ce que l'immigration folle peut impacter en matière de pouvoir d'achat des Français, et je me permets de communiquer ci-après un extrait des révélations de Michel Aubouin- ancien Directeur de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté au Ministère de l'Intérieur, ancien préfet- dans le bulletin "Eté 2024" du *Secours de France* :

"Pour résoudre la crise du logement, à l'instigation de l'abbé Pierre, l'Etat décida, en 1959, la création des ZUP (zones à urbaniser en priorité) et y construisit des

immeubles d'habitation à loyer modéré (HLM) . Dans les années 1970, les familles ont commencé à quitter ces logements grâce à ce qu'on appelait le parcours résidentiel, pour accéder à un logement privé, souvent sous forme de pavillons. Elles ont été progressivement remplacées par des familles maghrébines, ensuite africaines.

On s'est retrouvés avec ces grandes cités dans lesquelles les familles ne se sont pas placées dans la perspective d'en partir mais pour y rester. Pourquoi? Parce que la vraie perspective, c'était l'achat d'une propriété au pays. La première fois que j'ai travaillé sur le sujet, j'étais au ministère de l'intérieur. On voyait bien le hiatus avec les populations maghrébines en particulier. Surtout les familles nombreuses. Avec un loyer extrêmement modeste, elles ont un excédent de revenus qu'elles investissent dans le pays d'origine. Essentiellement au Maghreb et en Turquie. C'est beaucoup moins le cas en Afrique subsaharienne. Cet argent sert aux familles mais aussi à la construction de mosquées, etc...

La loi SRU (solidarité et rénovation et renouvellement urbain) a fini par saturer le dispositif. On a démolit et reconstruit aux mêmes endroits et contraint les communes à avoir de plus en plus de ces logements...Quota passé de 20 à 25% ce qui dépasse l'entendement."

En résumé, on comprend que nos enfants- ne souhaitant plus faire d'enfants- n'ont pas droit à ces logements sociaux et que la loi SRU sert bien souvent à l'achat d'une maison au bled tout en ulcérant nombre de maires ... Il faudrait l'abroger.

Note : Michel Aubouin a écrit en 2023 *"Le défi d'être français"* aux Presses de la Cité.

CONAN